

Pos HAA
56/7

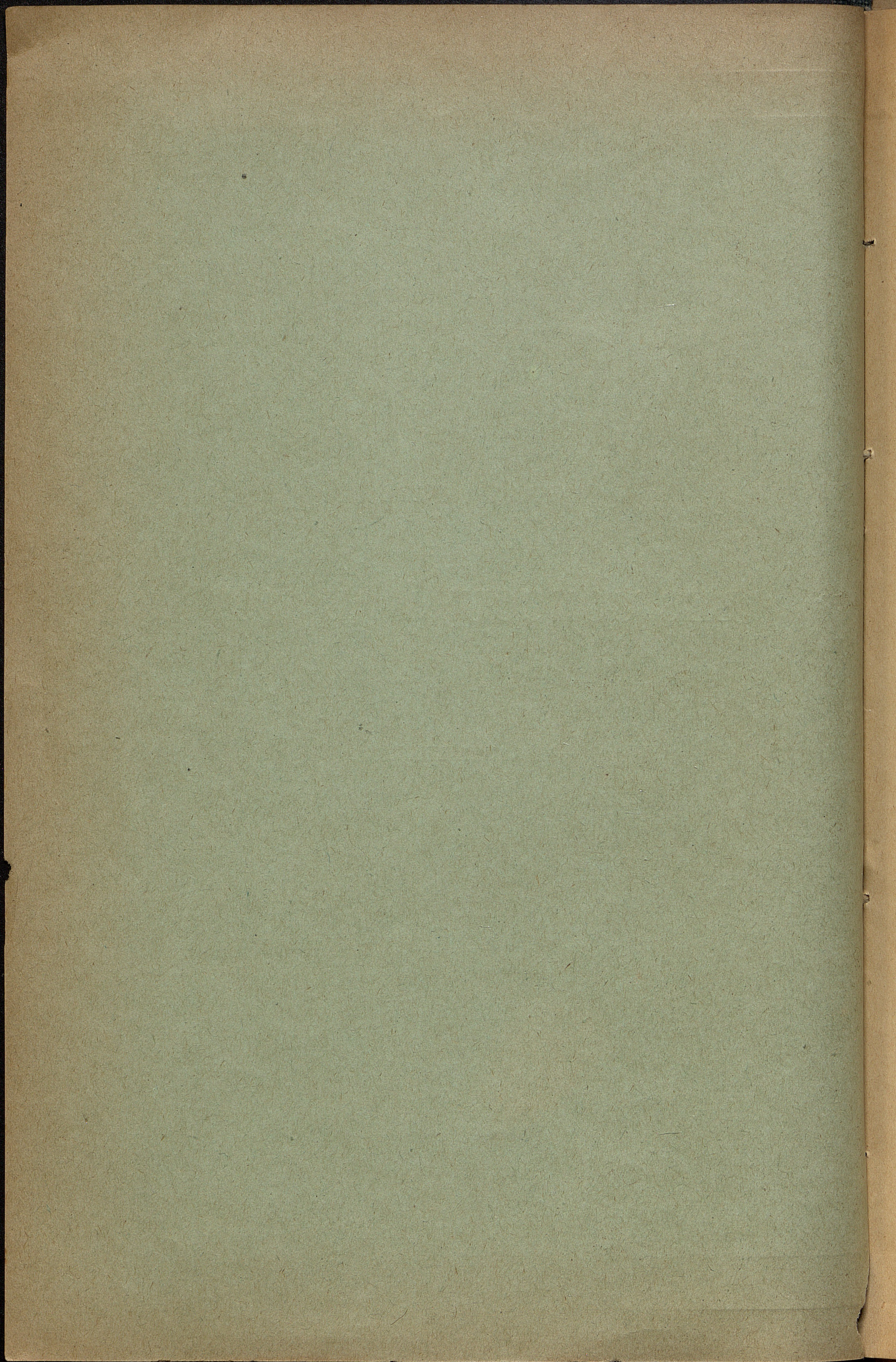
RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

LES CONCOURS DE 1907

PAR

M. CARTAILHAC.



RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

LES CONCOURS DE 1907

PAR

M. CARTAILHAC.

Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions
et belles-lettres de Toulouse*, X^e série, tome VII.

RAPPORT GÉNÉRAL
SUR
LES CONCOURS DE 1907

MESSIEURS,

Les fondateurs de notre Académie, les membres de la « Société des sciences » ont bien mérité du pays. Volontiers notre souvenir reconnaissant va vers eux lorsque nous tenons chaque année notre séance publique et distribuons nos prix. Pour mieux poursuivre leur noble but, ils avaient imaginé des œuvres qui fonctionnent encore, des pratiques qui sont entrées dans le courant des habitudes.

Ils avaient voulu, d'abord, examiner, contrôler les découvertes et les expériences faites partout. Afin d'être promptement informés de ce qui se passait de curieux pour les sciences et pour les belles-lettres ils entretenirent commerce avec les savants, soit du royaume, soit des pays étrangers.

Ils avaient organisé un jardin botanique, ouvert aux pauvres qui allaient y chercher des remèdes dans leurs maladies, et on y faisait régulièrement, en faveur des étudiants en médecine, un cours de botanique d'autant plus utile que cette science ne pouvait être enseignée dans les écoles.

Ils possédaient un observatoire renommé par la valeur des observations et des calculs astronomiques qu'on y avait effectués et dont on parle encore.

Ils avaient formé et donné au Collège royal un cabinet de physique expérimentale. Les leçons publiques de l'un d'eux, M. l'abbé Martin, sur cette science nouvelle, étaient une innovation et furent suivis par de nombreuses personnes de l'un et de l'autre sexes.

Ils souhaitaient un laboratoire de chimie. Ils auraient voulu installer dans leur hôtel une école de minéralogie où un de leurs associés « aurait communiqué au public les connaissances que vingt ans de travail et de longs voyages lui ont procurées sur les mines; ils visaient ainsi une meilleure et plus générale exploitation des mines des Pyrénées.

Parmi d'autres projets, il était question d'établir à Toulouse, pour le Languedoc, une section d'agriculture, d'art et de commerce qui « tournerait les esprits vers des connaissances plus solides que brillantes, mais qui sont la source de l'aisance et de la félicité publiques ». Ce sont les termes mêmes d'une lettre de l'Académie qui sollicitait à cet effet les secours des Etats.

On peut juger que tout en voulant cultiver la science pure, ainsi que fit notre illustre Fermat, et en laissant au premier rang des préoccupations les travaux théoriques, si louables, elle visait aussi le côté pratique si nettement en rapport avec le bien-être des hommes et le développement de la civilisation.

Nous devons noter l'accord qui régnait entre toutes les intelligences de cette époque. Aujourd'hui, nous avons une tendance à subdiviser à l'extrême le domaine du travail. Nous multiplions les Instituts et l'on y vit séparément. Chaque ruche universitaire poursuit une tâche spéciale, indépendante de ses voisines; chaque professeur se confine dans son laboratoire et ne s'intéresse qu'à ses étudiants. Il n'y a guère que notre Académie où, suivant de séculaires traditions, nous scrutons ensemble tous les horizons de la pensée. Nos devanciers lointains, dans leurs discours, observaient que l'union des sciences et des lettres ne pouvait que tourner à leur commun avantage.

Nous avons parlé de l'activité scientifique des académiciens d'autrefois. Les littéraires — si je puis employer cette expression moderne — n'avaient pas moins d'initiative. Un d'eux — pendant douze ans — enseigna gratuitement le grec et l'hébreu. Vous voyez que les cours libres, auxquels un Directeur regretté de l'Enseignement supérieur donnait l'essor il y a quelques années, sont d'invention toulousaine.

Un autre érudit, un grand seigneur, suivant une mode alors fort répandue, réunira à grands frais ce médaillier qui est encore notre beau trésor et que libéralement nous confions au musée public et municipal du Collège Saint-Raymond.

Les meilleurs Français, du siècle de l'Encyclopédie, avaient partout la même impulsion généreuse. La décentralisation était une réalité. Les Académies des diverses régions répandaient le goût de tout ce qu'elles aimaient et cultivaient. Elles ont été sans contredit un des ornements et une des forces de l'esprit français. C'est à elles, c'est à leur large initiative, à leurs sacrifices financiers, ne l'oublions pas, que la province a été redevable de toutes ses institutions, établissements littéraires scientifiques, artistiques.

Toulouse rivalisait avec Montpellier, Rouen avec Dijon, Bordeaux et Marseille avec Metz et Lyon. Ce fut l'âge d'or des Académies. Elles brillèrent, tandis que les Universités anémiées s'éteignaient.

Lorsque le Roi, en juin 1746, approuve et autorise à Toulouse l'établissement d'une Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres, en fait, sous un nom un peu différent, l'institution fonctionnait depuis longtemps et ces *lettres patentes* le déclarent. Mais avec une grande élévation de vues, dans un langage élégant et poli, elles apportent l'appui de l'autorité suprême et le secours précieux des privilèges consécutifs.

Le Roi s'est inquiété de savoir si les académiciens possédaient les ressources nécessaires, et certains articles des *Lettres* sont comme une invitation permanente adressée aux protecteurs naturels, Etats de Languedoc, personnages en vue... Il est fait mention des revenus assurés déjà et il est

ordonné qu'un prix sera fondé pour la solution de quelques questions importantes de mathématique, de physique et de littérature — avec la moitié de la subvention annuelle accordée par la ville.

Toutes les Académies offraient de même des récompenses et des encouragements qui étaient fort recherchés. L'élite de la France contemporaine brigua ces couronnes et les louanges retentissaient dans la presse d'un bout à l'autre du territoire. C'est là une page importante de l'histoire des sciences et des lettres au dix-huitième siècle.

A Toulouse, de 1747 à 1784, le prix annuel fut accordé douze fois; vingt-trois fois il fut réservé. L'Académie était-elle trop sévère, ses sujets d'un ordre trop élevé? En tous cas, la liste des lauréats lui apporte un témoignage dont elle peut être fière : on compte parmi eux des savants de tous les pays et de premier ordre, Clairaut, Bossut, Lecat, Sauvage, Camper.

Il faut mentionner, en outre, que ces concours académiques posaient déjà des questions d'intérêt général que, plus d'un siècle après, nous discutons encore. Par exemple, en 1781, l'Académie demande l'étude des moyens d'emprunter soit aux sources éparses dans les environs de la ville, soit au fleuve qui la traverse, quantité d'eau suffisante pour fournir en tout temps, dans les différents quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies et à l'arrosement des rues, des places, des quais, des promenades. Le prix fut porté de 500 à 1,000 livres, puis à 3,000, mais en vain. Hélas ! nous le savons trop, la question est toujours posée, et, peut-être, n'a-t-on pas assez tenu compte des indications fournies à maintes reprises par nos confrères.

La tourmente révolutionnaire emporta l'Académie royale et ses sœurs. Comme il était à prévoir, on la vit reparaître peu après ; mais sa fortune avait sombré, comme une grande partie de ses collections. La réaction centralisatrice de l'Empire ne devait plus permettre une renaissance complète. L'Académie de 1807 fut languissante durant un demi-siècle et il en fut de même de ses concours.

C'est seulement vers 1850 qu'elle reprend force et vigueur, et à partir de cette époque on la voit à l'apogée de sa prospérité, grâce à l'intelligence des pouvoirs publics qui, réalisant le désir de Louis XIV, pourvoient à ses dépenses publiques, grâce surtout à la collaboration assidue des professeurs de l'Université de France, de nos ingénieurs et des érudits locaux, tous très dévoués, très affectionnés à l'Académie et jaloux de sa bonne renommée. La série des volumes de *Mémoires* de cette période, très sévèrement composés, sont peut-être les meilleurs des Sociétés savantes françaises.

La liste des correspondants, très étendue, était fort brillante et les prix furent très recherchés. Tout se tient dans une institution comme la nôtre.

Le 9 mars 1854, l'Académie prit une décision qu'un réel succès justifia bientôt. Voici les termes de la délibération :

« Mue par le désir de favoriser le progrès des sciences et surtout de recueillir tous les faits qui se rapportent à la faune antédiluvienne, à la constitution géologique et à l'histoire du bassin de la Garonne; considérant, en outre, les grands travaux de terrassement qui s'exécutaient ou qui étaient projetés dans la région pour l'établissement des voies ferrées et qui pouvaient amener des découvertes importantes pour l'archéologie et la géologie », l'Académie offrait à tous les inventeurs des médailles d'encouragement. L'année suivante, elle agrandissait le cadre; elle faisait appel à tous ceux qui auront importé dans nos contrées une industrie nouvelle ou qui auront perfectionné les anciens procédés.

L'appel fut entendu et, vers 1860, plus de trente personnes sollicitaient tous les ans les médailles de bronze, d'argent ou de vermeil qui portaient les effigies de Pallas et de Fermat, symboles des lettres et des sciences.

Les séances même de l'Académie, les séances hebdomadaires, nous en pouvons juger par les procès-verbaux sommaires, furent vivifiées par ces communications très variées et par la correspondance qui s'ensuivait.

Malgré d'intéressants résultats, l'industrie locale, le com-

merce, l'agriculture n'ont pas trop bénéficié des médailles d'encouragement. Mais d'autres branches furent privilégiées et fructifièrent. Je citerai quelques exemples.

Le très distingué disciple de Geoffroy Saint-Hilaire, M. Joly, reçut de tous côtés ces animaux irrégulièrement conformés, ces monstres, selon l'expression vulgaire, qu'il étudiait avec des vues très élevées, très philosophiques. Ses travaux devaient contribuer à la fondation d'une science devenue importante : la tératologie. C'est un jeune disciple de l'Université de Toulouse qui l'enseigne aujourd'hui à la Sorbonne.

Deux autres professeurs, MM. Leymerie et Noulet, débrouillaient la géologie du bassin sous-pyrénéen. Ils étaient redevables d'une foule d'échantillons précieux à de modestes collaborateurs disséminés partout. Le directeur de l'École de médecine, professeur à la Faculté, M. Édouard Filhol, engageait de son côté tous ses étudiants, devenus pharmaciens et docteurs en médecine, à réunir des matériaux pour l'aider à réaliser le vœu déjà ancien de l'Académie et à doter Toulouse d'un musée d'histoire naturelle. Les dons affluèrent, les médailles de l'Académie se dispersèrent et le musée fut ouvert en 1866.

Et parmi ces naturalistes récompensés modestement, nous rencontrons le pharmacien Rames dont les collections, à sa mort, ont formé le musée d'Aurillac et du Cantal, Caraven-Cachin qui, léguant les siennes au département du Tarn, a provoqué la construction du musée d'Albi. Je puis certes citer encore, bien qu'il vive, le docteur Garrigou, qui a le plaisir et l'honneur d'avoir fondé le musée de l'Ariège, après avoir enrichi le nôtre.

Ainsi l'influence de l'Académie eut des répercussions très heureuses et imprévues.

L'Académie, en 1858, était fortunée. Le Ministère, le Conseil général, la Municipalité collaboraient à leur manière à ses œuvres utiles.

En outre de son grand prix annuel et traditionnel de cinq cents francs, elle put songer à décerner une médaille d'or à

l'auteur d'un bon livre nouveau, d'une découverte ou d'un travail remarquables. Selon ses principes, les lettres et les sciences devaient alterner.

Cette médaille d'or fut honorée immédiatement par les lauréats eux-mêmes, car elle échut à des hommes qui avaient consacré leur vie à l'étude avec le plus parfait désintéressement ; tels Chaudruc de Crazannes, Mahul de l'Aude, Rossignol du Tarn, l'un de nos doyens actuels — puis à d'autres qui débutaient avec maîtrise et devaient marquer dans le monde des savants. Je veux nommer seulement celui qui vient de disparaître, l'éminent Directeur de notre École vétérinaire, notre regretté Laulanié.

Messieurs, un poète de l'antiquité a prévu les conclusions de la science actuelle :

Tout change et tout renaît dans l'immense nature.

Les Académies sont soumises à l'évolution générale, et quand elles semblent délaissées par le sort, on peut se demander si elles ne sont pas simplement victimes de leur immobilité. D'un côté, les Académiciens se désintéressent un peu trop de la vie courante de la Compagnie, absorbés qu'ils sont, plus que jamais, par les affaires ou la profession ; d'autre part, les Académies sont — administrativement — en marge des Universités dont l'activité féconde s'étend sans les entraîner.

La manne des subventions officielles se fait rare ; on nous fait sentir notre indépendance. Or, avant de distribuer des prix aux travailleurs de bonne volonté, il faut vivre, et l'allocation municipale, isolée et réduite, suffit tout juste à assurer notre vie, c'est-à-dire nos publications si honorables pour nous et qui nous procurent, par voie d'échange, une bibliothèque exceptionnelle. M. Crouzel, donnant un exemple de grand dévouement, s'occupe à la classer. Notre savant confrère, avec sa compétence parfaite, vous a dit l'importance de ce fonds considérable que nous voulons ouvrir au public, si la Ville nous aide.

Le grand prix, la médaille d'or étaient condamnés à disparaître si deux bienfaiteurs n'étaient survenus, par la grâce du ciel, à point nommé.

L'un est une femme, M^{me} veuve Gaussail. En souvenir de son mari, qui fut longtemps associé ordinaire de l'Académie, elle nous a laissé, en 1883, une somme de 20,000 francs. Le prix Gaussail est constitué par le revenu, soit 667 francs.

L'autre est M. Ozenne. Nous lui devons ce beau palais où l'Académie et ses sœurs toulousaines et nos chers livres furent installés à souhait par un exécuteur testamentaire idéal. Ozenne nous a attribué, en outre, un autre capital de 10,000 francs, soit 306 francs pour un prix annuel, qui a remplacé notre médaille d'or. De sorte qu'en fin de compte, l'Académie devient héritière au moment même où elle voyait se tarir la source des prix et des médailles. Puissent d'autres amis songer à elle quand ils disposeront de leurs biens et qu'ils aient la satisfaction délicate de lui permettre de mieux accomplir sa mission.

Maintenant, Messieurs, excusez-moi d'avoir un peu trop insisté sur ces souvenirs rétrospectifs et occupons-nous du concours de l'année.

Les médailles d'encouragement n'ont attiré que deux candidats.

L'un s'est préoccupé du perfectionnement de notre luminaire. Son système de lampe n'est pas nouveau. « La lampe soleil » qui eut quelque succès il y a une trentaine d'années, utilisait un procédé analogue. D'ailleurs, l'auteur se trompe en recherchant le progrès par l'incandescence. Les phénomènes de luminescence résolvent beaucoup mieux le problème de l'éclairage¹. L'Académie, désirant encourager M. E. Freche, lui accorde une mention.

M. A. Soucarat, de Bioule (Tarn-et-Garonne), a envoyé un Mémoire ayant pour titre : Etude sur la distribution d'eau potable.

C'est le vieux sujet, cher à l'Académie, comme nous le

1. Rapporteur de la Commission spéciale, M. Camichel.

rappelions tout à l'heure. L'auteur résume assez bien la question, mais seulement au point où elle était il y a quelques années. Il paraît ignorer les grands progrès réalisés depuis lors, et la supériorité, maintenant acquise, des filtres sur la canalisation. Mais il fournit quantité de documents précis que peuvent lire avec profit toutes les personnes qui s'intéressent à ce gros problème d'hygiène, et pour ce motif M. Soucarat mérite une mention honorable ¹.

Le concours pour le prix Ozenne a intéressé deux candidats.

L'un vous est arrivé avec plusieurs volumes de ses œuvres, Toulouse 1905. M. Cazals (Lucien), directeur de l'Ecole communale de Montaudran, est un esprit cultivé et un bon Français. Sa vie est un modèle de travail désintéressé, courageux et intelligent. Il a été un des initiateurs d'œuvres excellentes, musées scolaires, jardins botaniques et agricoles scolaires, etc. La Société archéologique du Midi récompensa son *Histoire de Montesquieu sur-le-Canal*.

L'Académie était donc absolument favorable à M. L. Cazal et elle aurait été vraiment heureuse de le récompenser si elle l'avait pu. Mais les volumes qu'elle a examinés sont composés d'articles brefs et disparates. Ce sont plutôt des notes de journalistes que des mémoires. Il est question du fameux canal maritime du Midi et du système métrique à ses débuts, de la vie de Garibaldi et de l'orpheline de Montastruc, idyle patriotique, de l'aperçu philosophique sur l'éducation populaire et de l'utilité de la langue italienne, de la dépopulation des campagnes et de la musique et du chant dans les écoles.

Les sentiments de M. Cazals sont aussi louables que son zèle. Il mériterait un prix Monthyon et nous le lui accorderions bien volontiers si nous étions l'Académie française ².

L'œuvre que nous avons examinée, ensuite est bien différente. Ce sont deux gros manuscrits consacrés à l'Histoire des rues, places et avenues de Toulouse.

1. Rapporteur de la Commission spéciale, M. Charles Fabre.

2. Rapporteur de la Commission spéciale, M. Lécivain.

Le principal nous fournit d'abord la liste très sommaire des sources documentaires. Ce sont les cadastres des quatorzième et quinzième siècles, d'après les copies faites au dix-septième. Puis les cadastres partiels ou complets de 1470, 1550, 1570. Le règlement pour le nettoyage des rues de 1688, de 1770. Les répertoires des rues et places annexés au plan de la ville par Saget (1770), ou gravés sur d'autres, enfin une série de pièces officielles du dix-neuvième siècle.

L'auteur, M. Charles Fouque, signale d'un mot une source importante : « les fiches des divers auteurs qui se trouvent aux archives municipales renfermées dans un carton dénommé « carton Saint-Charles. »

En effet, ce laborieux et regretté Toulousain, M. Saint-Charles, avant d'être un des associés ordinaires de l'Académie, avait obtenu en 1876 une première récompense pour son essai, d'un *Dictionnaire alphabétique des rues*, et, en 1879, la médaille d'or pour son *Dictionnaire topographique de Toulouse*. Sa famille retient, et on peut le regretter pour la mémoire de l'auteur, une partie de cette œuvre très importante; mais les notes préliminaires, fiches innombrables, sont entrées dans les archives de la ville et ce sont elles que M. Fouque a pu utiliser.

Mais elles ne lui ont pas suffi. Il a fallu les contrôler, et les Conservateurs de notre Bibliothèque publique et des Archives se plaisent à reconnaître l'ardeur que mit M. Fouque à poursuivre ses recherches durant plusieurs années.

Il n'a pas la prétention d'apporter un travail complet tel que pourrait le présenter un archiviste ayant vécu dans notre dépôt toulousain et noté les noms et les faits que ses lectures de chaque jour auraient pu lui procurer. M. Fouque a délimité le champ de son enquête à la série des documents les plus accessibles et de lecture facile.

En tête de son manuscrit, nous trouvons une série de notes intéressantes, les divisions administratives de Toulouse en 1346, 1389, 1438, d'après Catel; le dénombrement des maisons de la ville et des faubourgs en 1478; pour chaque Capitoulat, le tableau des rues; puis les sections électorales du-

rant tout le dix-neuvième siècle. Des cartes et plans sont joints au texte, et cette illustration spéciale pourra faciliter la besogne des personnes qui se plaisent à étudier le passé de Toulouse.

Tout cela constitue en quelque sorte la préface de l'œuvre. Celle-ci, *Répertoire alphabétique des rues actuelles*, donne pour chacune d'elles l'indication du Canton, de la Paroisse, du Capitoulat et de la Section ; la liste des dénominations antérieures. Chaque nom porte sa date. On aimerait des explications, des renseignements historiques ou anecdotiques, quelques lumières sur les origines et le sens réel de divers noms.

Le répertoire, très sec, est accompagné d'un *Dictionnaire alphabétique général*. Ils sont tous deux susceptibles de recevoir aisément des indications complémentaires. Espérons que M. Fouque voudra perfectionner son travail, et, pour l'aider, l'Académie lui décerne le prix Ozenne¹.

Deux Mémoires importants ont visé le grand prix Gaussail.

C'est d'abord l'*Inventaire des archives communales de la Bastide-de-Sérou (Ariège)*. Les deux cahiers manuscrits ne comprennent pas moins de 520 pages in-4°. L'auteur a passé minutieusement en revue les registres des délibérations municipales de 1619 à 1790, l'ancien état civil depuis 1649, les documents cadastraux et autres. Travail long, monotone, qui exigea une attention soutenue. Au moment des périodes troublées, la curiosité est excitée, cela est rare. Le plus souvent les faits sont réguliers et se répètent identiques.

La commune est le premier organe de la vie sociale, et en suivant les évolutions d'un groupement municipal pendant deux siècles de l'ancien régime, on se rend compte des progrès plus ou moins rapides des générations qui se succèdent et aspirent à une condition meilleure. Les délibérations des conseils de ville fournissent des renseignements qu'on ne peut rencontrer ailleurs, et qui, groupés, commentés, permettent de tracer l'histoire générale.

1. Rapporteur de la Commission spéciale, M. Emile Cartailhac.

De là l'utilité des inventaires qui résument exactement toutes les pièces. A la lecture, celui de la Bastide-de-Sérou est plus intéressant qu'on ne pouvait le supposer d'abord. De 1621 à 1629, le pays est sans cesse agité; séditions et repressions se succèdent. Varilhes, le Mas-d'Azil, Pamiers, Saverdun sont assiégés par les armées royales. Catholiques et huguenots ravagent tour à tour la contrée. La Bastide est demeurée fidèle au culte antique.

Sous Louis XIV elle éprouve le contre coup des guerres de la France avec l'Espagne. Ce ne sont que passages de troupes, quartiers d'hiver, réquisitions, impôts, vexations incessantes. On souffre et on gémit. On se plaint aux États de Foix, aux gouverneurs, aux intendants; on s'insurge même. Puis, pendant le dix-huitième siècle, la comine soutient de longs et dispendieux procès avec ses voisines. Le service postal s'organise sur les routes améliorées. Que de détails curieux, par exemple cette défense d'engrange de la paille dans les maisons sans cheminées et l'obligation de construire partout des cheminées.

On aurait désiré de la part de l'auteur plus de soin dans la partie économique de son inventaire; mais, en tout cas, l'œuvre de M. Rumeau est très louable et lui vaut, sur la réserve du legs Gaussail, un prix de 300 francs¹.

Plus considérable est le dernier envoi : *La question du culte dans la Haute-Garonne pendant la Révolution (1791-1801), Essai d'histoire religieuse*, ne comprend pas moins de 1,050 feuillets. L'auteur a rédigé patiemment, longuement (peut-être n'a-t-il pas eu le temps d'être plus court), un exposé du régime administratif des cultes. Ce n'est pas encore une histoire, l'auteur a raison de dire que ce n'est qu'un essai, dont malgré le développement on peut apercevoir les lacunes. Il avait à exploiter deux éléments : l'esprit du gouvernement d'une part, et celui des gouvernés de l'autre. Il a dirigé plus volontiers son activité dans le premier sens. Nous ne lui ferons pas un grief de n'avoir pas trop

1. Rapporteur de la Commission spéciale, M. Pasquier.

insisté sur le second, fort curieux assurément, mais épineux tout autant, à travers les multiples débats qui s'agitent entre les questions de principe et les faits, et quelquefois les dramatiques solutions qui les suivent.

Votre Commission, Messieurs, a fait maintes critiques de détail, ce qui est tout naturel en face d'une œuvre de longue haleine qui groupe de diverses manières une foule de faits. Elle a regretté quelques exagérations du narrateur.

Il ne conclut pas, et il avait pourtant annoncé dans son introduction que les faits religieux eurent une influence déterminante sur les événements politiques, et que leur longue répercussion constitue l'une des pages les plus curieuses des idées morales durant les temps modernes ? On s'attendait, en conséquence, à un dénouement offrant le prestige d'un peu de philosophie. C'est partie remise, sans doute.

Peu importe, d'ailleurs. Cet ouvrage, fruit d'un séjour prolongé dans nos archives diverses, est plein de notes érudites, choisies avec discernement dans les historiens les plus autorisés ; riche aussi d'aperçus personnels très justes. C'est un recueil de bons matériaux pour le livre à faire. L'Académie est heureuse d'attribuer à M. Adher, directeur de l'école des Minimes, à Toulouse, le prix Gaussail, porté par exception à la somme de 700 francs ¹.

Un professeur très en vue, journaliste souvent, publiait, il y a quatre ans², deux colonnes contre les Académies provinciales et « vieillotes », qui, disait-il, sont des « officines où se cultivent et se fabriquent les légendes contre-révolutionnaires ». — « Toutes Sociétés — ajoutait-il — qui se recrutent par cooptation dans un monde suranné. »

L'Académie de Toulouse, jadis royale, puis impériale et nationale, est de ces vieilles qui peuvent laisser passer ces propos. Elle couronne des œuvres sur la Révolution — période difficile à juger — lorsque les auteurs ont l'esprit de

1. Rapporteur, M. Massip.

2. Le Congrès des Sociétés savantes. *La Dépêche* de Toulouse, 15 avril 1903.

justice et le sens critique. Et il se trouve qu'aujourd'hui le lauréat appartient au corps de nos instituteurs, qu'on ne soupçonnera pas d'être rétrograde. De plus, ce sont deux instituteurs, habitués heureux de nos concours, qui, par leur valeur, gagnent deux prix sur trois.

Mais il y a des partis pris qui de temps en temps se manifestent, font un peu de bruit et sont vite oubliés, tandis qu'au sein des Académies on travaille toujours en conscience pour une intime satisfaction et pour le bien public.